Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 4 (1854-1856)

Heft: 37

Artikel: Note sur les Seiches du Lac Léman

Autor: Yersin, A.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-284064

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE SUR LES SEICHES DU LAC LÉMAN.

Par Mr A. Wersin, à Morges.

(Séance du 4 juillet 1855.)

MM. F. Burnier, Ch. Dufour et moi, avons entrepris une série d'observations dans le but de chercher s'il nous serait possible de constater un rapport direct entre les seiches qu'on observe sur le lac Léman et les variations de la pression atmosphérique. A cet effet, nous avons demandé et obtenu, de l'administration éclairée des télégraphes suisse, l'autorisation de faire usage de ce mode de communication pour avertir des correspondants à Genève, Nyon, Lausanne et Vevey, chaque fois que nous pourrions constater le phénomène d'une manière évidente. Les personnes qui, dans ces villes, veulent bien nous prêter leur concours savent que lorsqu'elles reçoivent de Morges la dépêche « baromètre, » elles doivent observer cet instrument de manière à saisir, si possible. les perturbations qu'il pourrait présenter. A Morges, nous nous sommes astreints à suivre en même temps les changements de niveau du lac et les mouvements de la colonne barométrique. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1854 jusqu'à ce jour, nous avons ainsi constaté six seiches \*. Ces premiers essais nous ont appris la manière dont le phénomène doit être observé pour avoir quelque chance de remonter à sa cause, et c'est là seulement ce que nous nous proposons de présenter aujourd'hui.

Il est à peine nécessaire de rappeler que sur les bords du Léman, on appelle seiche des changements brusques de niveau, des sortes d'oscillations qui se répètent plusieurs sois successivement.

Pour suivre ces mouvements d'une manière sérieuse, il est nécessaire de faire usage d'une règle divisée en pouces ou en centimètres et fixée verticalement sur un point du rivage baigné par le lac. Tout autre mode d'observation, les limnimètres excepté, expose à des erreurs considérables. Nous avons pris en outre l'habitude de noter le phénomène sur une feuille de papier rayé dans deux sens perpendiculaires l'un à l'autre. Les lignes ainsi menées servent les unes d'ordonnées, les autres d'abscisses; sur les premières nous indiquons les hauteurs et sur les secondes le temps

<sup>\*</sup> En 1854, le 1<sup>er</sup> avril, le 4 mai, le 16 novembre et le 3 décembre ; en 1855, le 3 février et le 31 mai.

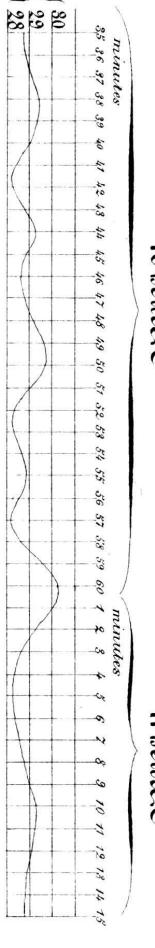
minute par minute, comme le montre l'exemple suivant et la figure annexée. Ils représentent les seiches du 3 décembre 1854. A 10 heures 35 minutes du matin, à la règle servant de limnimètre au port de Morges, le lac arrivait un peu au-dessous du 29e pouce (77 centimètres). Dès lors, nous avons suivi les mouvements de son niveau jusqu'à 11 heures 15 minutes, en notant, minute par minute, la hauteur observée par un point sur la ligne correspondant à l'heure et à la hauteur. En réunissant tous ces points, nous formons une courbe sur laquelle il sussit de jeter un coup-d'œil pour voir la marche du phénomène. On voit ainsi que pendant quarante minutes il y a eu six oscillations complètes de durée et d'amplitude différentes. Les courbes que nous avons faites pendant deux autres seiches présentent une certaine analogie avec celle-ci et nous permettent déjà d'indiquer que, d'une manière générale, les oscillations se font à Morges en six ou sept minutes, et que pendant ce temps le niveau peut varier d'environ trois pouces (neuf centimètres). Nous ne voulons pas, pour le moment, tirer d'autres conséquences de ces premiers essais, et, si nous nous empressons de les faire connaître, c'est dans le but de provoquer des observations analogues sur d'autres points du littoral. Nous pensons que lorsque par un certain ensemble d'observations, le phénomène lui-même sera mieux étudié, les recherches pour en découvrir la cause pourront être dirigées avec plus de précision qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien nous faire sur ce sujet de quelque nature qu'elles soient. Toutefois, celles auxquelles nous attacherons le plus de prix seront l'indication du jour et du lieu où des seiches auraient été observées. S'il était possible d'y ajouter quelques renseignements sur le temps d'une oscillation et son amplitude mesurée sur une règle verticale, ou enfin une courbe pareille à celle dont nous donnons un spécimen, le renseignement serait des plus précieux.

ches obscirves a



11 benices



Pouces